

L'ÉCONOMIE EST-ELLE AU SERVICE DE L'HUMANITÉ ?

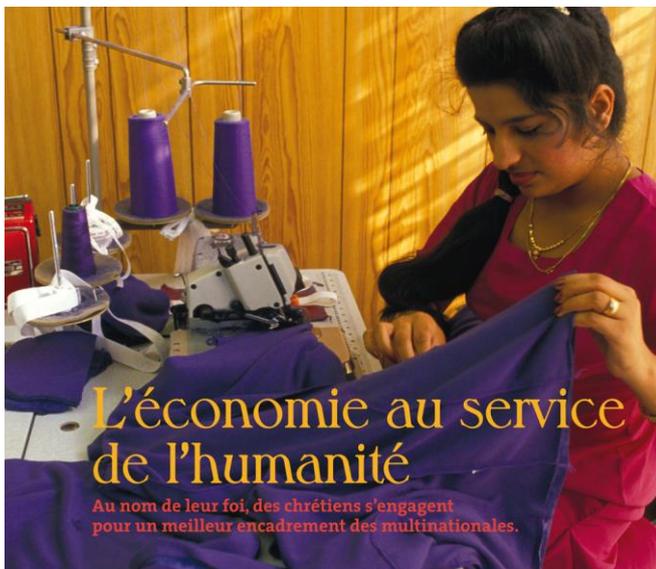
C'est sous ce titre que des Mouvements et Services d'Église ont rédigé un fascicule en posant la question :

A quoi sert l'économie?

Et de répondre clairement : au service de l'épanouissement de la dignité de chaque être humain et de la satisfaction du bien commun.

Mais la réalité de ce que nous vivons dans nos entreprises exige d'y regarder d'un peu plus près:

la loi sur le «Devoir de vigilance des sociétés envers leurs filiales» pour laquelle le CCFD s'est mobilisé, met en évidence que la réponse ne va pas de soi.



Le fascicule s'interroge notamment sur le positionnement des grandes entreprises transnationales :

- L'entreprise dans la mondialisation : que dit l'Église?
- Les mauvais côtés de la mondialisation : aurait-on oublié l'humain ?
- En l'absence de règles adaptées : qui est responsable ?
- Initiative volontaire ou contrainte : quel cadre légal ?
- Les intérêts privés : font-ils le bonheur de tous ?

Ceci pour inciter à poser les bonnes questions, à partager des réponses et des expériences, à construire l'Espérance au cœur même de l'économie mondiale.

Mais au delà des grandes questions sur les comportements des grandes entreprises, ne faut-il pas aussi à notre niveau réfléchir sur nos propres comportements ?

Au nom de leur foi, les chrétiens peuvent-ils se mobiliser et comment agir ?

Les pistes abordées dans le fascicule sont reprises dans ce numéro.

(Ludovic Salvo (CCFD 78), Jean Gaudemer (Viroflay), Gilbert Hurault (Vélizy))

¹ L'Association Éthique et Investissement, l'Action catholique des milieux indépendants (ACI), l'Action catholique ouvrière (ACO), le CCFD-Terre Solidaire, le Centre de recherche et d'action sociales (CERAS), la Délégation catholique pour la Coopération (DCC), Justice et Paix, le Secours Catholique-Caritas France

L'ÉCONOMIE AU SERVICE DE L'HOMME ?

Dans une période de profonds bouleversements il est nécessaire de poser à nouveau la question : à quoi sert l'économie ? Et de répondre fermement : au service de l'épanouissement de la dignité de chaque être humain et de la satisfaction du bien commun.

Ce message n'est pas neuf. La pensée sociale de l'Église le répète depuis le XIXe siècle. Il n'est en rien tourné contre celles et ceux qui font marcher l'économie, qu'ils soient responsables, entreprises, ou institutions. Pas plus contre le profit ni l'usage de l'argent en tant que tel. Mais les paramètres ont complètement changé. Il convient de prendre la mesure de ces « métamorphoses ».

(...)

Les discours réaffirmant le primat de la personne et le devoir de chaque acteur économique de la mettre au centre de son activité ne manquent pas. La **société civile**, qui comprend chacun de nous, prend mieux sa place à travers le monde. Elle peut, en alliance avec les responsables économiques et politiques, veiller à ce que ce primat de la personne humaine ne soit pas oublié. À travers des régulations, des contrôles et des possibilités de recours à des démarches judiciaires, elle contribue à ce que le souci des plus fragiles soit vraiment respecté.

Les moyens dont disposent certaines entreprises, notamment transnationales, ont atteint un niveau d'efficacité jusque-là impensable. Mis au service de tout homme et de tout l'Homme, ils sont les bienvenus. Mais ils deviennent redoutables lorsqu'ils aboutissent à nous faire accepter, comme nous le répète le pape François, qu'il existe des êtres assimilés à des « déchets », broyés par les machines et les systèmes. Ou encore lorsque les moyens utilisés violent définitivement la nature qui ne peut plus se régénérer.

Tenter de relever le défi d'inverser les choses entraîne très logiquement chaque personne et chaque groupe à se positionner sur le terrain économique, social et politique.

Ensemble ne craignons pas de poser des questions « que l'on n'ose plus poser » en remettant en cause certains modèles économique-financiers irrespectueux des hommes et des femmes, des peuples et de l'Humanité, tant aimée de Dieu.

La question n'est pas de refuser l'usage de ces nouveaux moyens. Ils peuvent être féconds. Il n'est pas plus utile de savoir si l'on est optimiste ou pessimiste face à l'évolution du monde.

Chacun de nous, personne, communauté, association, Église, est convoqué au grand rendez-vous de la dignité humaine et de l'alliance.

(D'après l'économie au service de l'humanité, P3)

COMMENT AGIR ?

Face à la complexité et l'ampleur des phénomènes décrits, les citoyens se sentent souvent résignés et démunis. Pourtant, en plus du vote, il est possible d'agir à plusieurs niveaux :

• J'agis avec mon argent.

En tant qu'épargnant ou actionnaire, je peux inciter les multinationales à adopter des comportements plus vertueux en recourant à l'investissement socialement responsable (ISR). Je peux placer mon argent servira sociale ou faisant bénéficier une mon capital. Je peux vers des banques parfaite traçabilité de qu'elle n'alimente pas la la possibilité, en coopérative, qui veulent faire de l'économie autrement, et de prendre part aux décisions.



mon argent dans la finance finansol.org), avec la garantie des projets à forte utilité environnementale, ou en association du rendement de aussi choisir de me tourner éthiques, pour avoir une mon épargne et être sûr spéculation stérile. J'ai enfin devenant sociétaire d'une d'encourager celles et ceux

• J'agis en tant que consommateur.

Dans notre consommation quotidienne, nous pouvons vérifier, grâce à certains labels, l'origine des produits achetés et nous interroger sur les modes de productions et d'acheminement : respect des droits de l'Homme, des normes sociales, fiscales et environnementales, consommation d'énergie, éthique, proximité du lieu de production, utilité sociale des produit



• J'agis en Église.

Les chrétiens peuvent être sensibilisés par les activités paroissiales et diocésaines. De nombreux fondements de l'enseignement social de l'Église sont peu ou mal connus. Les paroisses, les diocèses, les congrégations, les mouvements et services d'Église constituent également des acteurs économiques qui peuvent avoir un poids sur les entreprises auprès desquelles elles se fournissent ou dans lesquelles elles investissent via le placement de leur épargne.

• J'agis au niveau des collectivités locales.

Du simple vœu à la mise en place d'une délibération, les collectivités locales peuvent inciter les entreprises et les institutions financières avec lesquelles elles travaillent à changer leurs pratiques et à se montrer fiscalement transparentes. Elles peuvent choisir les acteurs les plus vertueux et qui ne font pas l'objet de controverses sociales, environnementales ou fiscales.

• J'agis au sein de mon entreprise.

En tant que dirigeant d'entreprise ou cadre, je soutiens des propositions portées par les associations telles que le reporting pays par pays pour lutter contre l'évasion fiscale ou la responsabilité des sociétés mères et donneuses d'ordres vis-à-vis de



leurs filiales ou de leurs sous-traitants. En tant que salarié, j'encourage les représentants syndicaux à questionner l'entreprise lors des comités d'entreprise sur les pratiques en matière de respect des droits humains et des règles sociales, environnementales et fiscales. En tant que dirigeant, cadre ou salarié, je facilite et prends part à des démarches responsables ou de développement durable dans mon entreprise.

- **J'agis dans mon université.**

En organisant des initiatives pour sensibiliser les jeunes et en mobilisant les étudiants pour demander d'introduire des enseignements sur la responsabilité des entreprises, la régulation financière et fiscale, et l'éthique des affaires.



- **J'agis avec des associations.**

En relayant les activités de sensibilisation et d'interpellation des associations (comme les signataires de ce texte qui sont mobilisés au sein de collectifs spécialisés : Forum citoyen pour la RSE, Plateforme paradis fiscaux et judiciaires, Publiez ce que vous payez, Collectif Éthique sur l'Étiquette, Plateforme contre l'accaparement des terres... ou d'autres), je facilite la prise de conscience des responsables politiques et l'alerte des dirigeants des entreprises, souvent très soucieux de leur image.

La sensibilisation de nos entourages permet aussi d'accroître les prises de conscience et la mobilisation.

(D'après l'économie au service de l'humanité, P14-15)

ANNONCES

*Le fascicule « **L'économie au service de l'humanité** » est disponible sur le site Internet du CCFD-Terre Solidaire (<http://ccfd-terresolidaire.org/mob/action-et-spiritualite/l-economie-au-service-des-chretiens-s-4993>)

ou, en version papier, auprès de votre équipe CCFD paroissiale.

*L'encyclique du pape François sur l'écologie a été publiée le 18 juin.

Plus d'info sur (http://www.lavie.fr/religion/catholicisme/l-encyclique-du-pape-francois-sur-l-ecologie-publiee-le-16-juin-01-06-2015-63631_16.php).

*A Vélizy, depuis mars dernier, afin de mieux faire connaître les actions du CCFD sur le terrain, un voyage (virtuel) en Haïti est proposé par l'équipe locale. Début juin les lycéens de l'aumônerie, engagés pour aider les Haïtiens les plus pauvres, ont organisé une vente de mangues qui a rapporté 861 euros.